

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 12 (1924)

Heft: 181

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258148>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ce diplôme, la pharmacienne, à condition qu'elle soit suisse, a le droit de diriger seule une pharmacie sur tout le territoire suisse.

Si elle préfère ne pas poursuivre ses études après l'examen d'assistante, elle pourra alors occuper un poste d'assistante dans une pharmacie, mais n'aura jamais le droit d'en diriger une, et son traitement ne dépassera guère 300 fr. par mois. Les pharmaciennes diplômées, en revanche, touchent comme employées de 400 à 450 francs par mois, avec parfois le logement gratuit. Des postes de gérantes, ou d'autres situations dans des fabriques de produits chimiques, peuvent aussi être obtenus et sont mieux payés.

Le but qui mérite le mieux les efforts de la jeune pharmacienne est naturellement celui d'avoir une pharmacie à elle. Mais il faut pour cela posséder un capital qui n'est pas insignifiant. Elles ferait mieux alors de se charger d'une pharmacie déjà existante, il n'y a plus besoin de nouvelles pharmacies; leur nombre est tout à fait suffisant.

Que l'on ne pense pas, pourtant, que la satisfaction résultant de l'exercice d'une profession dépend de ce que l'on y gagne. Ce qui, bien plutôt, contribue à accroître la joie avec laquelle on exerce cette profession, c'est le travail indépendant, l'initiative, les connaissances techniques approfondies, la conscience, et, enfin, la confiance qu'on inspire.

A. M.

(Office suisse pour les professions féminines.)

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses s'est réuni le 2 février, à Berne. En outre des différentes affaires administratives, il a pris connaissance d'un rapport sur l'activité de l'Office suisse pour les professions féminines qui a déjà fait preuve d'un grand travail. Des enquêtes ont été faites sur les professions de jardinière, sage-femme, tapissière, employée des postes, etc. Le travail que Mme Gourd a présenté à l'Assemblée générale de l'Alliance, à Winterthour, en octobre dernier, sur l'assurance-vieillesse, a fait l'objet d'un tirage à part du *Mouvement Féministe*. On peut se procurer cette brochure pour le prix de 0,20 cts. à l'adresse suivante: Mme Vischer-Alioth, Arlesheim. — S'il n'est pas possible à l'Alliance de participer à la Conférence sur les moyens de prévenir les causes de la guerre, dont il est question plus haut, elle enverra en tout cas une déléguée à la réunion du Comité exécutif du Conseil international des Femmes qui se tiendra à Copenhague du 20 au 28 mai 1924. Le Comité de l'Alliance a voté un don de 100 fr. au Conseil International des Femmes. — L'Alliance s'est enrichie d'une nouvelle Société: *Verband christkatholischer Frauenvereine*. — La prochaine assemblée générale de l'Alliance aura lieu en automne à Berne et coïncidera avec les 25 ans de sa fondation.

V. DE M.

Genève. — *Union des Femmes.* — Si cette année les manifestations extérieures de notre activité ont peut-être été moins nombreuses que les hivers précédents, l'Union n'en a pas moins accompli, par l'intermédiaire de son Comité et de ses Commissions, du très utile et très intéressant travail. C'est ce dont ont pu se convaincre ceux des membres qui, bravant la bise, ont assisté le 14 février à l'Assemblée générale d'hiver. Celle-ci a malheureusement débuté par l'annonce d'une mauvaise nouvelle: la démission, pour cause de surcharge de travail professionnel, de Mme Kather, qui, depuis plus de dix ans, remplissait avec un inlassable dévouement les fonctions de trésorière, sans parler d'autres besognes obscures et ennuyeuses, telles que l'expédition des convocations mensuelles, l'économat intérieur du local, etc., etc. Pour la dernière fois, Mme Kather a présenté le compte-rendu financier, qui, soldant par un léger déficit, montre combien nécessaire est le recrutement de nouveaux membres pour l'Union. Il a été fait appel pour remplacer Mme Kather à Mme Fanny Wurth, qui, comme trésorière adjointe, a déjà rendu de grands services à l'Union. Mme Gourd a ensuite parlé du Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, dont l'Union a assumé la présidence depuis deux ans, puis, remplaçant Mme Mathil empêchée pour cause de maladie, a donné un aperçu à vol d'oiseau des résultats de l'enquête faite par l'Union sur les conditions du travail à domicile dans la couture, sur la base desquels une Commission spéciale espère arriver à une amélioration légale de la situation de tant de malheureuses femmes. Mme Foex-Veillon a d'autre part montré comment, grâce aux efforts, tant de l'Union

que du Comité qui en a la charge spéciale, le deuxième poste d'assistante de police a été financièrement remis sur pied, et les mesures nécessaires prises pour la réorganisation de ce travail indispensable. Enfin, Mme de Mestral-Combremont a donné des détails intéressants sur les *Lectures populaires* dont il est question plus haut. — L'Union s'occupe actuellement, sur la demande de l'Office central des apprentissages, de coordonner les conditions d'apprentissage dans la couture; elle s'intéresse également à la fondation d'une Ecole de plein air pour enfants tuberculeux, à Clairmont-sur-Sierre, en faveur de laquelle M. Ch. Nogarède a montré un film très suggestif au thé mensuel du 7 février, et elle a participé avec le Lyceum et le «Groupe des Dames de Morges» à l'organisation d'une conférence de Mme J. de la Rive sur l'*Ecole d'Horticulture pour jeunes filles de la Corbière*. — Tout ce travail sérieux n'empêche pas de petites réunions agréables autour d'une tasse de thé: au début de janvier, les membres de l'Union étaient convoqués pour entendre lire une spirituelle comédie de Mme L. Hautesource, *le Forgeron du Diable*, et plus récemment, la présence à Genève de Mme T. Combe était l'occasion d'une charmante invitation à laquelle participèrent plusieurs femmes de lettres. — L'Ouvroir traverse des temps financièrement bien difficiles, si bien que dans l'impossibilité matérielle absolue de fournir du travail aux nombreuses femmes (plus de 100 actuellement) dans une situation souvent lamentable qui s'inscrivent auprès de lui, il a dû recourir à une collecte dans toute la ville, autorisée par le Conseil d'Etat. Quelques dons permettent pour le moment de vivre avec la plus stricte économie. Mais la situation reste grave. Là aussi la démission de Mme Kather comme trésorière a dû être enregistrée avec regrets, Mme H. Fatio ayant bien voulu accepter cette charge en remplacement. Quant à la bibliothèque, sa vente de vieux livres en décembre a si bien réussi que, non seulement un fonds utile pour l'achat d'ouvrages intéressants a pu être constitué, mais encore un don fait à l'Union, pour diverses améliorations souhaitées depuis longtemps dans l'aménagement intérieur.

E. GD.

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Confédération, 23 GENÈVE Cours de Rive, 11

Repas simples à prix modérés - Coupons réduits pour abonnements

SALON - JOURNAUX

JEUX ÉDUCATIFS

de l'Institut J.-J. Rousseau

Prospectus sur demande

Rue Charles-Bonnet

GENÈVE

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS

ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZURICH, Sihlstrasse, 3.

NEUCHATEL, Faub. de l'Hôpital, 19

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE DR ALFRED-VINCENT,